

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2021

ORDRE DU JOUR

1. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
2. Ouverture de la séance extraordinaire
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du budget municipal pour l'année 2022
5. Adoption du programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les exercices 2022, 2023 et 2024
6. Période de questions (conformément à la Loi, les questions lors de cette séance ne peuvent porter que sur le budget 2021 ou le programme triennal des dépenses en immobilisations des exercices 2022, 2023 et 2024)
7. Levée de la séance

Le présent ordre du jour peut être modifié lors de la séance.